

Fiche de poste

chargé.e de mission « Animation/gestion du réseau des garant.e.s »

Positionnement dans l'organisation :

Sous l'autorité de la chargée de mission « Référent des concertations – Suivi des garants nommés ».

Présentation de la Commission nationale du débat public

La CNDP est une autorité administrative indépendante dont le rôle est de faire respecter et d'assurer mise en place des procédures de démocratie participative prévues par le code de l'environnement ou promues de manière volontaire par les pouvoirs publics. Ces procédures doivent permettre aux publics de contribuer à l'élaboration des décisions sur les projets et les politiques publiques à fort impact socio-économique et environnemental, et permettre aux décideurs d'être éclairés par les contributions et par l'expression du public. En cela, la CNDP veille au respect du droit d'information et de participation du public dans les processus d'élaboration des projets d'aménagements et d'équipement d'intérêt national, ainsi que des plans et programmes nationaux et territoriaux ayant une incidence sur l'environnement. Depuis sa mise en place en 1995, la CNDP a organisé 104 débats publics et près de 400 concertations et missions de conseil ou d'appui partout en France et sur des projets de grande ampleur et stratégiques pour le développement du pays. Avec une activité en très forte croissance, la CNDP est de plus en plus perçue comme défenseuse des droits des personnes à être informées et à participer aux décisions impactant l'environnement. Elle s'appuie sur un large réseau de 250 garant.es et sur des délégué.es de région. Pour assurer ces missions, la CNDP dispose d'une équipe de 13 personnes placées sous la responsabilité du bureau de la CNDP, composé de la présidente et de deux vice-président.es,

Missions et attributions

Au sein du pôle débat et concertation, le/la chargé.e « Animation/gestion du réseau des garant.e.s » sera chargé.e des missions suivantes : l'animation du réseau des garant.e.s, le suivi administratif des garant.e.s et de leur recrutement, l'appui à l'organisation des formations de garant.e.s, le suivi des données et l'évaluation des concertations.

Plus précisément, il/elle assurera les tâches suivantes :

Animation du réseau national des garant.e.s	<ul style="list-style-type: none"> -Animation du réseau de garant.es via une plateforme collaborative : publication et modération des contenus -Gestion de la plateforme collaborative des garant.es et suivi de la mise en place d'éventuelles nouvelles fonctionnalités (en lien avec le prestataire), -Élaboration de documents d'appui administratif à destination des tiers garants -Participation à l'organisation de rencontres nationales avec les garant.es ou les délégué.es de région
Suivi et évaluation des données issues des concertations	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en ligne des documents issus des concertations sur le site internet de la CNDP -Tenue à jour des outils de suivi des concertations -Appui au travail d'évaluation des concertations

Suivi administratif des garant.e.s et des délégué.e.s de région	<ul style="list-style-type: none"> -Appui des garant.e.s dans la gestion de leurs tâches administratives liées à leurs missions, -Traitement des déclarations de frais et indemnités, en lien avec le pôle comptable et le/ la chargé.e de mission « Référent.e des concertations et suivi des garant.e.s nommé.e.s », -Appui des garant.e.s à la prise en main de l'outil de déclaration des frais et indemnités « Notilus » ainsi que de leur messagerie garant -Appui administratif à l'animation du réseau des délégué.e.s de région (traitement des frais, réception et lecture des rapports, accompagnement pratique de leurs missions)
Recrutement des garant.e.s et gestion de la liste	<ul style="list-style-type: none"> -Mise à jour de la liste des garant.e.s et du système d'information sur les garant.e.s -Organisation logistique du processus de recrutement des garant.e.s et de renouvellement des mandats -Production et suivi des données et statistiques concernant la liste (nombre, composition et profil des membres, répartition thématique et géographique)
Formation des garant.e.s	<ul style="list-style-type: none"> -Participer à l'organisation et l'animation des formations mensuelles et webinaires, en lien avec le/ la chargé.e de mission « Référent.e des concertations et suivi des garant.e.s nommé.e.s »

Compétences requises

- Forte appétence pour le domaine de la participation du public ;
- Expérience approfondie en matière d'animation de réseau (des connaissances en gestion d'une plateforme collaborative serait un plus apprécié) ;
- Bonne maîtrise des logiciels bureautiques en particulier tableau Excell
- Connaissance du fonctionnement de l'administration
- Bac +3 minimum

Qualités souhaitées :

Savoir-faire :

- Très Bonne maitrise de création/gestion des tableaux de suivi d'activité
- Forte polyvalence et capacité à gérer plusieurs projets en parallèle
- Qualités rédactionnelles (y compris orthographe et grammaire)
- Organisation et respect des plannings

Savoir-être :

- Excellent relationnel, afin d'assurer l'interaction entre la CNDP et les garant.e.s et au sein des collaborateurs.rices de la CNDP
- Rigueur
- Dynamisme
- Réactivité, disponibilité
- Engagement et loyauté
- Esprit de synthèse
- Sens du résultat

Conditions d'exercice : Travail en équipe, Poste ouvert au télétravail

Modalités de candidature : Le poste est vacant en juin 2023. Il est ouvert aux agents fonctionnaires de catégorie B en position normale d'activité, en détachement ou aux personnes non fonctionnaires, dans le cadre d'un CDD de 3 ans.

Les dossiers de candidature (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mel et par courrier à rh@debatpublic.fr
